

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 6 - ERGOTHERAPIE FONCTIONNELLE			
Code	PAEG2B98ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	38 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maïté DELOOS (maite.delooos@helha.be) Anaïs AL HAFFAR (anais.al.haffar@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'obtenir les connaissances en orthopédie et de concevoir des interventions ergothérapeutiques adaptées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
 - 4.5 Prévoir l'évaluation du processus d'intervention ergothérapeutique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de

- (1) Identifier les concepts théoriques pertinents en lien avec la situation-problème;
- (2) Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la performance occupationnelle.

- (3) Identifier et expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous tendent la restriction de participation.
- (4) Planifier une prise en charge ergothérapeutique pour un patient souffrant d'un problème locomoteur.
- (5) Comprendre et maîtriser l'approche biomécanique afin de construire un plan d'intervention adéquat, selon des timings opératoires

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B98ERGA	PTA 3 - PTA en ergothérapie fonctionnelle	10 h / 1 C
PAEG2B98ERGB	Ergothérapie fonctionnelle	28 h / 1 C

Contenu

18h de théorie +10h de tp :

- les approches utilisées en orthopédie
- les différents contextes de soins
- le rôle de l'ergothérapeute selon le contexte de prise en charge
- les timings post opératoires (red flags) selon les pathologies du système locomoteur
- prise en charge : objectifs de rééducation, principes et techniques utilisés.
- mise en situation , réflexion sur des cas pratiques (mise en plan d'un plan de traitement et plan d'intervention)

PTA 10h :

mise en pratique

Démarches d'apprentissage

Cours théorique
diaporama
vidéo de cas concrets
travail en groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité des enseignants
travail en groupe
mise en situation pratique.

Sources et références

Encyclopédie médico-chirurgicale, Editions Elsevier, Paris
Expériences en Ergothérapie, Editions Masson, Paris
BROUSSEAU, Martine. Guide du diagnostic en ergothérapie. De Boeck Supérieur, 2017.
Forthomme, B. (2017). Rééducation raisonnée de l'épaule opérée et non opérée
MOREL, Marie-Chantal. Les modèles conceptuels en ergothérapie: Introduction aux concepts fondamentaux. De Boeck Supérieur, 2017.
Quesnot, A., & Chanussot, J. (2011). Rééducation de l'appareil locomoteur : T1. Membre inférieur. Elsevier Masson.
Quesnot, A., Chanussot, J., & Danowski, R. (2011). Rééducation de l'appareil locomoteur : Tome 2, Membre supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

diaporama et note de cours sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Ergothérapie en orthopédie :

examen écrit ==> 70%

PTA: sur base d'une vignette clinique, les étudiants devront réaliser une prise en charge selon le diagnostic ergo (modèle et approche compris) et intégrer les notions vues lors des TP ==> 30%

Ils devront pouvoir expliquer et justifier l'axe de prise en charge et les moyens mis en oeuvre.

La note de PTA du Q2 (30%) est automatiquement reconduite au Q3 et est donc non récupérable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Les TP sont obligatoires, toute absence devra être justifiée par un certificat médical.

UN élève ne se présentant pas au cours pratique ne pourra pas accéder au cours de PTA3.

A noter que pour les étudiants devant représenter l'UE, l'obligation de représenter ou non les TP se fera au cas par cas selon la décision des professeurs.

En cas de motif légitime, un étudiant n'ayant pas eu accès au travail collectif (partie PTA) pourra réaliser seul son travail. La décision de réaliser seul ou en groupe reviendra aux enseignants du cours.

Cas particuliers:

Les étudiants n'ayant pas validé l'UE 2022-2023, devront systématiquement représenter l'examen écrit de l'évaluation intégrée 2023-2024 comptant pour 100 %.

5. Cohérence pédagogique

La théorie abordée dans le cadre des cours d'orthopédie sera illustrée et soutenue dans le cadre du cours de PTA 3. Les mises en situation pratique dans les deux AA favoriseront les développements des compétences de l'étudiant afin de le préparer à la mise en place d'une prise en charge efficace et réfléchie dans le cadre de l'orthopédie.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).